

# Politiques d'aménagement et de développement territorial

 ECTS  
4,5 crédits

 Composante  
UFR  
Géographie,  
Histoire,  
Économie et  
Société

 Volume horaire  
30h

 Période de  
l'année  
Semestre 6

## Présentation

### DESCRIPTION

Dans la continuité des enseignements d'urbanisme du premier semestre de la licence 3 et des enseignements d'aménagement de la licence 1 et 2, ce cours propose un panorama des enjeux liés à l'aménagement et au développement local, principalement en France. Il s'agit de comprendre ce qu'est un projet de territoire, dans quel contexte et par quels acteurs de tels projets sont conçus et en quoi ils permettent à la fois de mobiliser des ressources locales et de préparer l'avenir. Afin d'explorer ces enjeux, le cours explore le rôle de l'État dans la fabrique des projets territoriaux, hier et aujourd'hui. Il s'intéresse aux façons dont les acteurs des territoires peuvent identifier des ressources et aux modèles qui sont à leur disposition pour les mobiliser. Il consiste aussi en une exploration pratique des outils et méthodes de la prospective territoriale : à l'issue du cours, les étudiants seront ainsi capables de déduire d'un scénario prospectif les futurs possibles d'un territoire et concevoir des propositions d'action pour que le territoire se prépare à ce futur.

### HEURES D'ENSEIGNEMENT

Politiques d'aménagement et de développement territorial	Cours Magistral	10h
Politiques d'aménagement et de développement territorial	Travaux Dirigés	20h

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)